



Guide pas à pas PIC EA

Plan d'Investissement dans les Compétences en Entreprises Adaptées

Version Juin 2024
Applicable depuis le 1er janvier 2024



Guide
interactif

Préambule

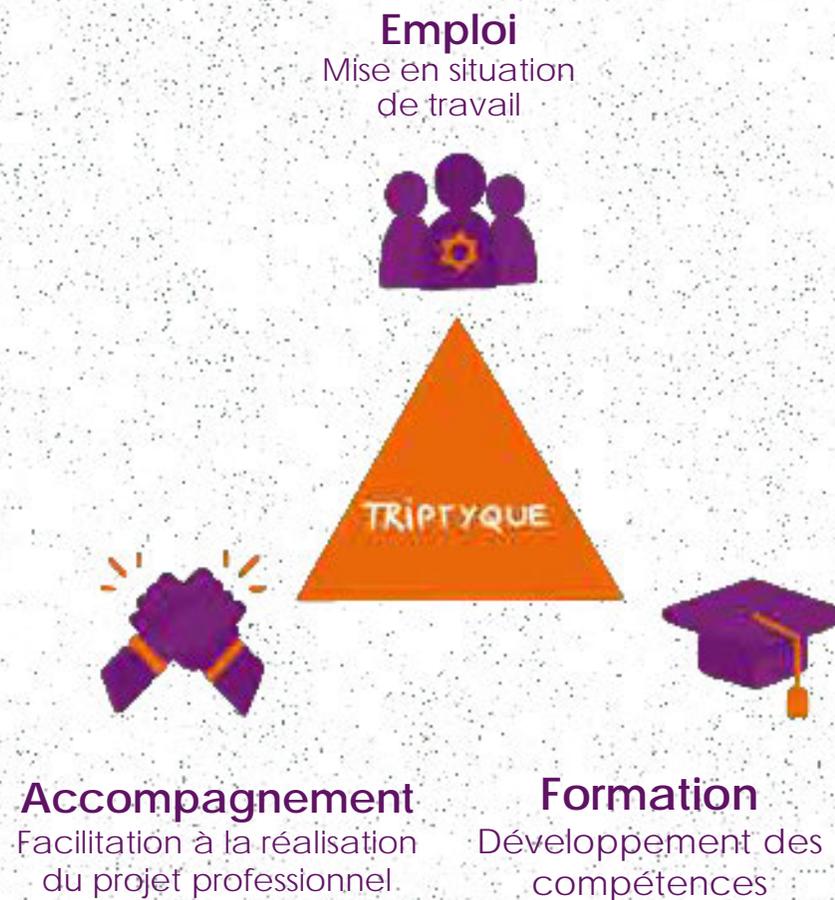
La Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel introduit notamment **les expérimentations en Entreprises Adaptées** sur l'ensemble du territoire national, Ces expérimentations ont été réitérées jusqu'au 31 décembre 2023 suite à la décision du CIH du 5 juillet 2021.

La loi n° 2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi pérennise les deux modalités d'accompagnement des parcours de transition professionnelles vers les autres employeurs : l'entreprise adaptée de travail temporaire (EATT) et les contrats à durée déterminée dit « Tremplin » (CDDT), jusqu'ici expérimentaux.

Ces expérimentations offrent à chaque salarié reconnu handicapés la possibilité de bénéficier d'un parcours individualisé construit sur **la logique du triptyque emploi-formation-accompagnement**. Il s'agit de créer les conditions pour ces salariés d'acquérir des expériences professionnelles auprès de différents employeurs afin de faciliter l'accès à des emplois durables correspondant à leur projet professionnel.

Le plan d'investissement dans les compétences (PIC) vient soutenir ces parcours d'acquisition progressive de compétences (de la remise à niveau à la certification) en créant un système d'incitations à la formation.

Ce guide est réalisé par l'Agefiph à qui l'Etat a confié la gestion du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC EA) et la mise en œuvre des actions relevant de sa compétence issues du plan de redynamisation du PIC EA.





Les nouveautés

- ✓ Pérennisation des expérimentations CDDT Contrat de mission de travail temporaire (loi n° 2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi).
- ✓ Extension des droits liés à la RQTH à toutes les personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à l'exception des ayants droit de victimes ou pensionnés de guerre (loi n° 2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi). Pour rappel, les bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont les personnes :
 - o reconnues comme handicapé (RQTH) attribuée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées ;
 - o titulaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
 - o victimes d'accident du travail ou de maladie professionnelle ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 % ;
 - o titulaires d'une pension d'invalidité à condition que l'invalidité réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain ;
 - o titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée aux sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service ;
 - o titulaires de la carte mobilité inclusion portant la mention « invalidité ».
- ✓ Elargissement du périmètre de financement des aides du PIC EA aux salariés de l'EA, avec RQTH et pour lesquels l'EA habilitée aux expérimentations perçoit une aide au poste (Circulaire du 7 février 2022).
- ✓ Priorisation des cohortes avec des personnes en CDDT ou en contrat de mission de Travail Temporaire avec une cible minimal de 50%. Les salariés bénéficiant de l'aide socle peuvent prétendre à une aide dès lors qu'ils sont inscrits à une formation commune avec des salariés en CDDT ou avec des personnes en contrat de mission de travail temporaire.
- ✓ Modification de l'aide ingénierie: Le montant de l'aide à l'ingénierie (externe ou interne) est toujours plafonné à 15 750 euros HT maximum pour une prestation d'ingénierie groupée. Elle est désormais limitée à un projet d'ingénierie par EA (SIRET sur lequel l'EA est habilitée -CPOM). Cette aide à l'ingénierie ne sera plus mobilisable à compter du 1er janvier 2025, toutes les actions relevant de ce champ devront être réalisées au plus tard le 31 décembre 2024.



Comment utiliser ce guide ?

Ce guide est à destination des Entreprises Adaptées (EA) et tout particulièrement celles habilitées dans le cadre des expérimentations CDDT et EATT.

Ce guide doit permettre aux EA de :

- mieux percevoir ce que recouvre le champ très large des actions de formation visées par le PIC EA,
- mettre en exergue des cas concrets mobilisant des actions de savoirs de base, de remobilisation considérées comme des premières étapes dans les parcours,
- partager des outils méthodologiques d'aide à la réflexion pour la construction de parcours de transition professionnelle.

Ce guide a été conçu pour être:

- Interactif
- Pédagogique à travers des visuels
- Évolutif
- Pensé par et pour les EA



Pages imprimables

Dés outils pour vous simplifier le travail



Liens actifs

S'appuyer sur des ressources existantes



Retour au sommaire

Naviguer simplement dans le document



Sommaire

Introduction	Le PIC EA	Les étapes d'accompagnement du parcours professionnel	Exemples de mobilisation du PIC EA selon les différentes stratégies des EA	Ma demande de financement	Boîte à outils complémentaire au PIC EA	Conclusion
Contexte	Enjeu du PIC EA	Parcours d'accompagnement des transitions professionnelles	Les différentes stratégies de mise en œuvre de l'expérimentation CDD Tremplin	 Bénéficier des aides du PIC EA (Démarches Simplifiées)	Outil méthodologique / identification des besoins de formation des personnes handicapées	Ressources, bibliographie, webographie
Enjeux des EA	Ce qu'est / ce que n'est pas le PIC EA	0. Recrutement & phase de sourcing	Exemple CDDT en partant du projet professionnel de la personne	 Informations à préparer en amont de ma demande de financement	Eligibilité des EA à l'offre d'intervention de l'AGEFIPH	Ma relation en tant qu'entreprise avec mon OPCO
Expérimentations CDDT et EATT	Mobiliser le PIC EA	1. Intégration & mise en emploi	Exemple EATT en partant du projet professionnel de la personne	 Zoom sur un co-financement PIC EA avec AKTO pour les AETT	Les aides complémentaires du PIC EA	Annuaire des OPCO
	Aide aux coûts de formation	2. Construction & mise en œuvre du projet professionnel	Exemple CDDT en partant d'un besoin de compétences sur un territoire - métier existant dans l'EA	 Bonnes pratiques et point de vigilance		Liste des conseillers emploi formation AKTO Travail Temporaire
	Aide contribuant à la compensation de la rémunération	Les questions à se poser	Exemple CDDT en partant d'un besoin de compétences sur un territoire - métier nouveau dans l'EA			
	Aide à l'ingénierie de formation et de projet	3. Accompagnement à la sortie	Exemple CDDT en partant d'un besoin en fonctions supports dans l'EA			



Contactez
l'AGEFIPH

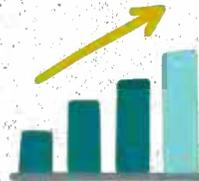
Introduction



Juillet 2018
Démarche « cap vers
l'entreprise inclusive »
→ Réforme des EA



5 sept 2018
(applicable au 1^{er} janvier 2019)
Loi pour la liberté de choisir
son avenir professionnel



**Impulser un changement
d'échelle**

→ + 40.000 postes de
travailleurs handicapés
d'ici fin 2022



**Renforcer le modèle inclusif porté par
les EA**

- Développer le placement et
l'accompagnement des **transitions
professionnelles**
- Partager les **pratiques inclusives** des EA
- Développer au sein des EA un **nouveau
métier de placement**



Cette nouvelle réforme a une conséquence majeure : **le développement de la fonction d'accompagnement à l'emploi et à la formation** pour les travailleurs reconnus handicapés à travers la mise en place de nouveaux dispositifs devant contribuer à réduire le chômage des personnes en situation de handicap, parmi lesquels les dispositifs CDD Tremplin et l'Entreprise Adaptée de Travail Temporaire (EATT).

Ces évolutions amènent les EA à devoir être en veille à la fois sur les **nouveaux marchés** sur lesquels elles pourraient se positionner, mais également sur les **opportunités d'emploi hors secteur adapté** pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap (**métiers existants, en tension, ou nouveaux métiers émergents**).

Les EA ont la spécificité d'être multi activités donc multi métiers.



Développer une activité économique & de nouveaux marchés

- Identifier les besoins
- Développer le service
- Vendre le service



Sourcer de nouvelles compétences

- Référentiel des compétences par type de service
- Sourcer des personnes sans emploi ayant une reconnaissance RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), seul critère pour les expérimentations
- Intégrer les nouvelles personnes embauchées
- Les professionnaliser



Développer et certifier les compétences

- Renforcer les compétences de l'encadrement
- Certifier les compétences de certains personnels
- Développer l'AFEST (Action de Formation en Situation de Travail) et la formation interne pour être plus autonome
- Se rapprocher systématiquement de son OPCA de rattachement pour bénéficier de leur expertise Ingénierie Formation



Expérimentations CCDT et EATT

Parcours individuel ou collectif

→ Formation & montée en compétences

Environnement plus inclusif



Tremplin vers l'emploi durable



Acquérir une expérience professionnelle significative



Accessibilité accrue vers d'autres emplois au sein des entreprises adaptées elles-mêmes et les autres employeurs privés et publics



CDD Tremplin

Le **CCDT ou CDD Tremplin** permet à des personnes en situation de handicap, d'acquérir une expérience professionnelle ou d'accéder à une formation qualifiante, tout en étant **en activité au sein d'une EA**.



Un contrat à durée déterminée liant l'entreprise adaptée au travailleur en situation de handicap



Une Entreprise Adaptée qui engage ses équipes pour assurer la réalisation du projet professionnel



De 4 à 24 mois



Accompagnement renforcé et personnalisé



EATT

L'**EA Travail Temporaire** vise la mise à disposition d'un travailleur reconnu handicapé auprès d'un **employeur public ou privé** dans le cadre d'un **contrat de mission intérimaire**.

EATT



Intérimaire en situation de handicap en contrat de mission

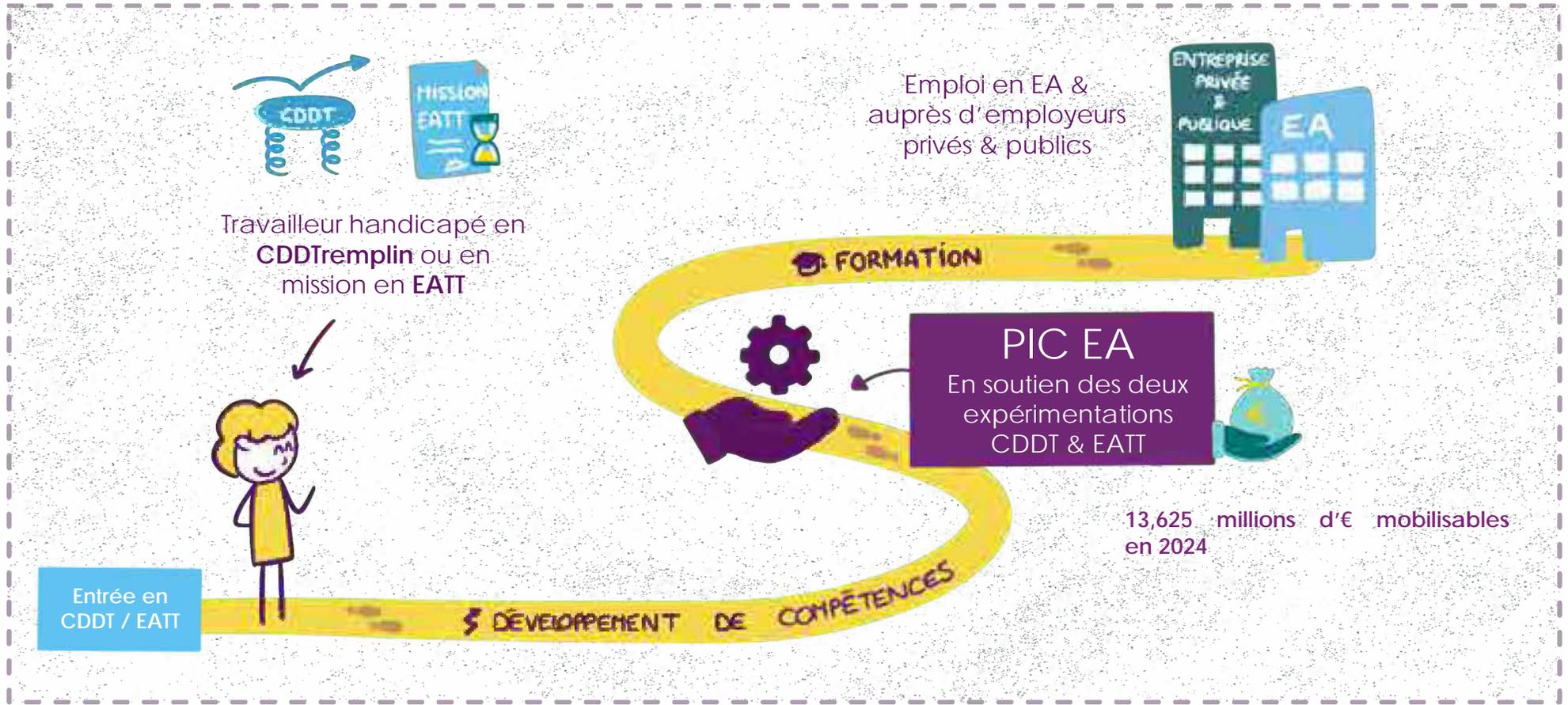
Entreprise cliente

Le PIC EA

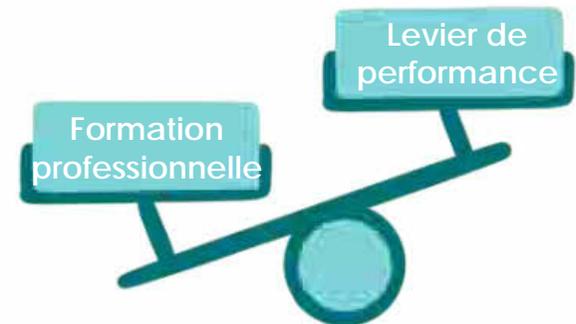
Plan d'Investissement dans les Compétences



Enjeu du PIC EA



Inciter au **développement de compétences** et à la **formation** des travailleurs handicapés pendant la durée de leur CDD tremplin ou de leur contrat de mission.



Ce qu'est / ce que n'est pas le PIC EA



Ce qu'EST le PIC EA



Un plan dédié au **financement d'actions de formation** en soutien des expérimentations CDDT et EATT.

OBJECTIFS



Permettre une acquisition / progression / montée en compétence du salarié dans son emploi en **obtenant une qualification plus élevée**



Permettre à une personne **sans qualification professionnelle** d'accéder à de **nouvelles activités professionnelles**



Réduire les risques résultant d'une qualification inadaptée (évolution des techniques et des structures des entreprises)
→ préparation à une mutation d'activité dans le cadre de leur entreprise ou en dehors



Assurer la sécurisation des parcours par des **mobilités qualifiantes**



Ce que N'EST PAS le PIC EA

Le PIC EA ne se substitue pas aux obligations des employeurs **d'assurer la formation de leurs salariés tout au long de leur contrat de travail**. Il ne prend pas en charge :



- **L'adaptation au poste de travail** et le **maintien de l'employabilité** : plan de développement des compétences, Pro A (reconversion ou promotion par alternance), CPF (Compte personnel de formation) ...
- **L'entretien professionnel**
- Les **formations obligatoires** (hygiène, sécurité au poste de travail...)
- Les **formations liées au développement personnel** ou en lien avec **l'accompagnement socio-professionnel du salarié**
- Les formations en cas de **licenciement**



Le PIC EA **ne vise pas à adapter les postes de travail en EA**



Les **dépenses de fonctionnement courantes** de l'entreprise ne sont **pas éligibles**.



Mobiliser le PIC EA

Quels sont les 3 volets d'aides du PIC EA ?



Aide aux **Coûts**
de formation

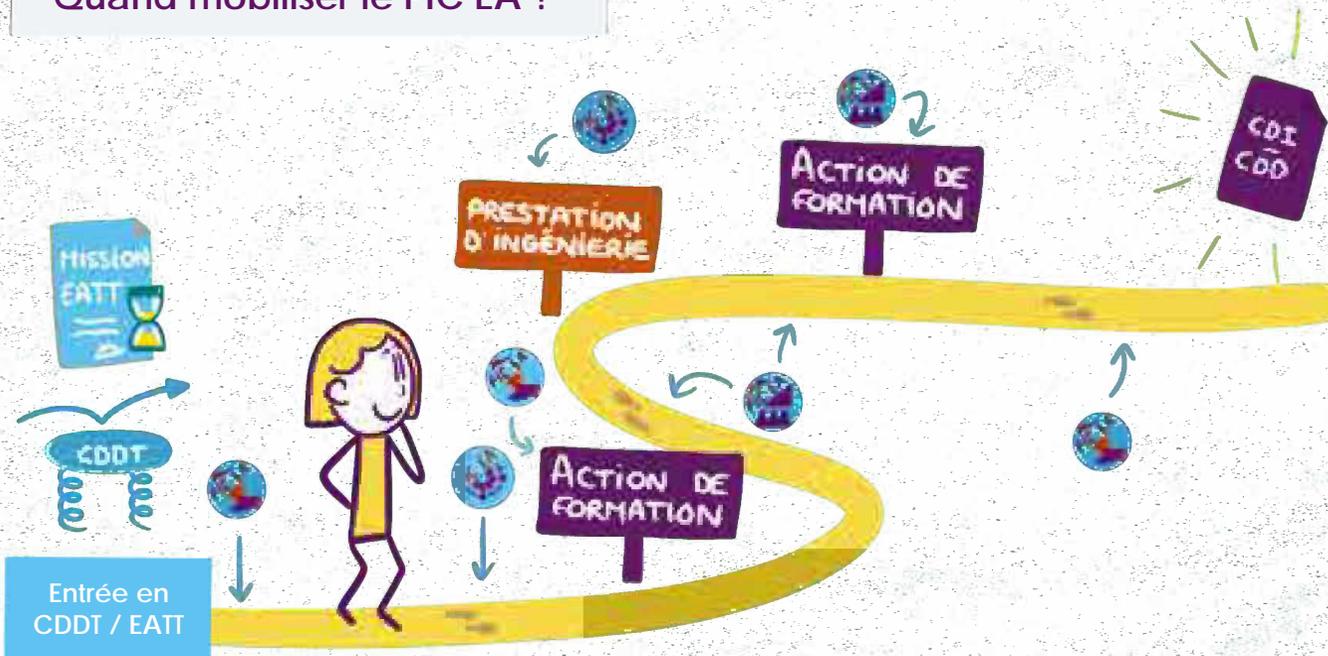


Aide contribuant à la
Compensation de la
rémunération



Aide à l'**ingénierie**
de parcours et de
projet

Quand mobiliser le PIC EA ?



Vous pouvez solliciter les aides du PIC EA **à tout moment: avant, pendant ou après** le déroulement de l'action de formation ou de la prestation d'ingénierie, **ET plusieurs fois** pour un même individu dans une logique de parcours sur la durée (uniquement pour l'aide à la formation)



3 volets
d'aides



Aide aux coûts de
formation



Aide contribuant à la
compensation de la
rémunération



Aide à l'ingénierie de
formation et de projet



Quelle est cette aide ?

Action de
formation

Une action de formation est
une étape d'un **parcours
pédagogique** permettant
d'atteindre un **objectif
professionnel**.



Peut être réalisée
en tout ou partie
à distance (FOAD)

Peut être réalisée en
**situation de travail
(AFEST)**



la RHF peut être mobilisée en amont
des parcours d'entrée en formation
→ [Voir fiche](#)



Quel est le montant de l'aide ?

L'aide intègre l'ensemble des coûts relatifs à
l'accès à la formation:

- coût pédagogique
- surcoûts liés aux adaptations pédagogiques
- frais d'inscription
- frais de certification
- frais annexes

PLAFOND
25€/ heure TTC

Prise en compte des surcoûts liés au handicap :

l'EA identifie les risques d'écarts entre les exigences de la formation et les conséquences sur le handicap et alerte l'organisme de formation afin que soit proposé à la personne un parcours aménagé. Ils peuvent concerner :

- Le rythme et le temps de formation ;
- Les modalités pédagogiques, contenus, supports outils ;
- Les règles d'évaluation des compétences, des connaissances au cours de la formation ;
- L'environnement ;
- L'organisation de l'équipe pédagogique.



3 volets
d'aides



Aide aux coûts de
formation



Aide contribuant à la
compensation de la
rémunération



Aide à l'ingénierie de
formation et de projet



Quels sont les types d'actions de formation qui rentrent dans le périmètre du PIC EA ?



Les actions d'insertion sociale et professionnelle

- Les formations de remobilisation, d'aide à la définition de projet
- Les formations de remise à niveau, de savoirs de base
- Les formations pré-qualifiantes



Les formations qualifiantes ou certifiantes

- Les formations qualifiantes ou certifiantes permettant l'accès à des diplômes, titres à finalité professionnelle ou des certificats de qualification professionnelle enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles (CQP, RNCP)
- Les actions de validation des acquis de l'expérience (VAE, bilan de compétences)



Les formations professionnalisantes

- Les formations professionnalisantes permettant à toute personne en recherche d'emploi d'accéder dans les meilleures conditions à un emploi
- Les formations visant la reprise ou la création d'entreprise



Quelles sont les modalités de formation ?

La formation peut se dérouler **en interne de l'entreprise ou à l'externe**.

- Elle doit être dispensée par un **organisme de formation déclarés auprès des DREETS et certifiés Qualiopi ou labellisés France Compétence**.
- Si c'est l'Entreprise Adaptée elle-même qui dispense la formation en interne, l'EA doit disposer du **statut d'organisme de formation**, sauf pour une AFEST.
- La formation peut également répondre à un besoin en formation **individuelle ou collective, voire inter-entreprises EA**.

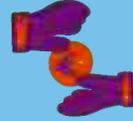




3 volets
d'aides



Aide aux coûts de
formation



Aide contribuant à la
compensation de la
rémunération



Aide à l'ingénierie de
formation et de projet



Quelle est cette aide ?

**Compensation
de la
rémunération**



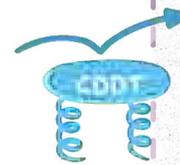
Contribue à compenser la rémunération restant à charge de l'EA lorsque les travailleurs handicapés, en CDD tremplin ou en EATT sont en formation sur leur temps de travail



Quel est le montant de l'aide ?



Aide = Nombre
d'heures de
formation X SMIC
horaire
brut



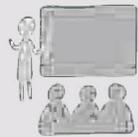
Aide = $\left(\begin{array}{l} \text{Nombre} \\ \text{d'heures de} \\ \text{formation} \end{array} \right) \times \begin{array}{l} \text{SMIC} \\ \text{horaire} \\ \text{brut} \end{array} - \text{Aide} \\ \text{au} \\ \text{poste}$

Exemple de rémunération pour deux personnes en CDD Tremplin percevant une aide au poste annuelle de 10 519 €

- 2 personnes rémunérées, soit 35H x 2 = 70H
- SMIC horaire BRUT = 11,65 € (en vigueur au 01/01/2024)
- Montant de l'aide 11,65€ x 70H00 = 815,50€



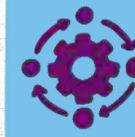
3 volets
d'aides



Aide aux coûts de
formation



Aide contribuant à la
compensation de la
rémunération



Aide à l'ingénierie de
formation et de projet



Quelle est cette aide ?

Prestation
d'ingénierie



Accompagnement personnalisé
aux EA habilitées dans les
expérimentations CDDT et EATT,
pour concevoir, développer des
parcours de formation des
salariés en EA en CDDT ou EATT
et les aider à structurer le
triolet accompagnement,
emploi, formation.



Quel est le montant de l'aide ?

- L'aide Ingénierie pour un même projet d'ingénierie est plafonnée à **15 750 € HT maximum**.
- L'aide ingénierie peut être individuelle, collective ou mutualisée par plusieurs EA. Le plafond reste le même pour un projet groupé.
- Elle peut couvrir le recours à une prestation externe ou l'internalisation de l'expertise. Dans ce dernier cas, l'aide peut contribuer aux coûts salariaux de la personne recrutée en CDI ou CDD d'au moins 6 mois.
- Cette aide est désormais limitée à un projet d'ingénierie par EA (SIRET sur lequel l'EA est habilitée par CPOM).
- Cette aide ne sera plus mobilisable à compter du 1er janvier 2025. Toutes les actions devront être réalisées au plus tard le 31 décembre 2024.

L'EA peut faire appel à un prestataire ou à des compétences en interne.



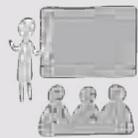
Externe
Financement de la
prestation



Interne
Financement du temps
dédié à l'ingénierie



3 volets
d'aides



Aide aux coûts de
formation



Aide contribuant à la
compensation de la
rémunération



Aide à l'ingénierie de
formation et de projet



C'est quoi l'ingénierie de formation et de projet ?



Diagnostic des
besoins en
compétences
des entreprises



Analyse de
la demande
et du besoin
de formation



Définition des
méthodes et
des moyens mis
en œuvre



Appui au choix du
dispositif et de
l'organisme de
formation



Ingénierie
pédagogique



Suivi,
animation,
évaluation

Quelles sont les types de prestations d'ingénierie ?



Ingénierie de parcours

- Diagnostic des besoins en compétences, au regard des potentiels d'emploi au sein des EA ou résultant de nouveaux marchés économiques.
- Conception de parcours individuels ou collectifs de formation pour la réalisation du ou des projets professionnels de transition dans l'EA elle-même et/ou vers un autre employeur privé ou public.



Ingénierie de formation

- Appui à la définition d'une stratégie de formation en lien avec le potentiel d'emploi de l'EA ou issu des nouveaux marchés
- maintenir et développer les compétences des salariés de l'EA,
- concevoir et appuyer l'organisation du pilotage opérationnel de l'ingénierie pédagogique

Concepteurs
de formation

Apprenants

Formateurs



Ingénierie financière

- Méthodologie du parcours d'achat (connaissance des dispositifs et des acteurs du territoire, complémentarité au droit commun, procéder à des achats groupés –plusieurs salariés en EA- ou achats mutualisés pour plusieurs EA...)
- Demande de financement avec les OPCO/ négociation des coûts et achat auprès des organismes de formation (OF).
- Conception des demandes d'aides PIC EA.

Les étapes d'accompagnement du parcours professionnel



Parcours d'accompagnement des transitions professionnelles



Objectifs

- Identifier les **prérequis**
- Identifier / valoriser / développer les **compétences** transférables et transversales
- **Découvrir** un nouveau métier / nouveau secteur d'activité, explorer les champ des possibles
- **Redynamisation de la personne** (confiance en soi, lever les freins sociaux)

Période de mise en situation en milieu professionnel

Recherche d'emploi

PMSMP

Action de Formation
Préalable au Recrutement

AFPR

Signature du contrat

PMSMP

Période de mise en situation en milieu professionnel

Découverte d'un métier / secteur / entreprise

Validation de la période d'essai

Construction du projet professionnel

Objectifs

- mettre à jour le **CV**
- Acculturer le salarié aux **techniques de recherche d'emploi (TRE)** afin de l'autonomiser dans ses démarches



POEC / POEI

INCLU'PRO

Éligible pour les DETH et pour les salariés, préfinancé par l'AGEFIPH.
→ Voir fiche

Préparation opérationnelle à l'emploi collective



Durée indicative 1 à 6 mois



Durée indicative 3 à 6 mois renouvelable



Durée indicative 3 à 6 mois



0 RECRUTEMENT & PHASE DE SOURCING

1 INTÉGRATION & MISE EN EMPLOI

2 CONSTRUCTION & MISE EN ŒUVRE DU PROJET PROFESSIONNEL

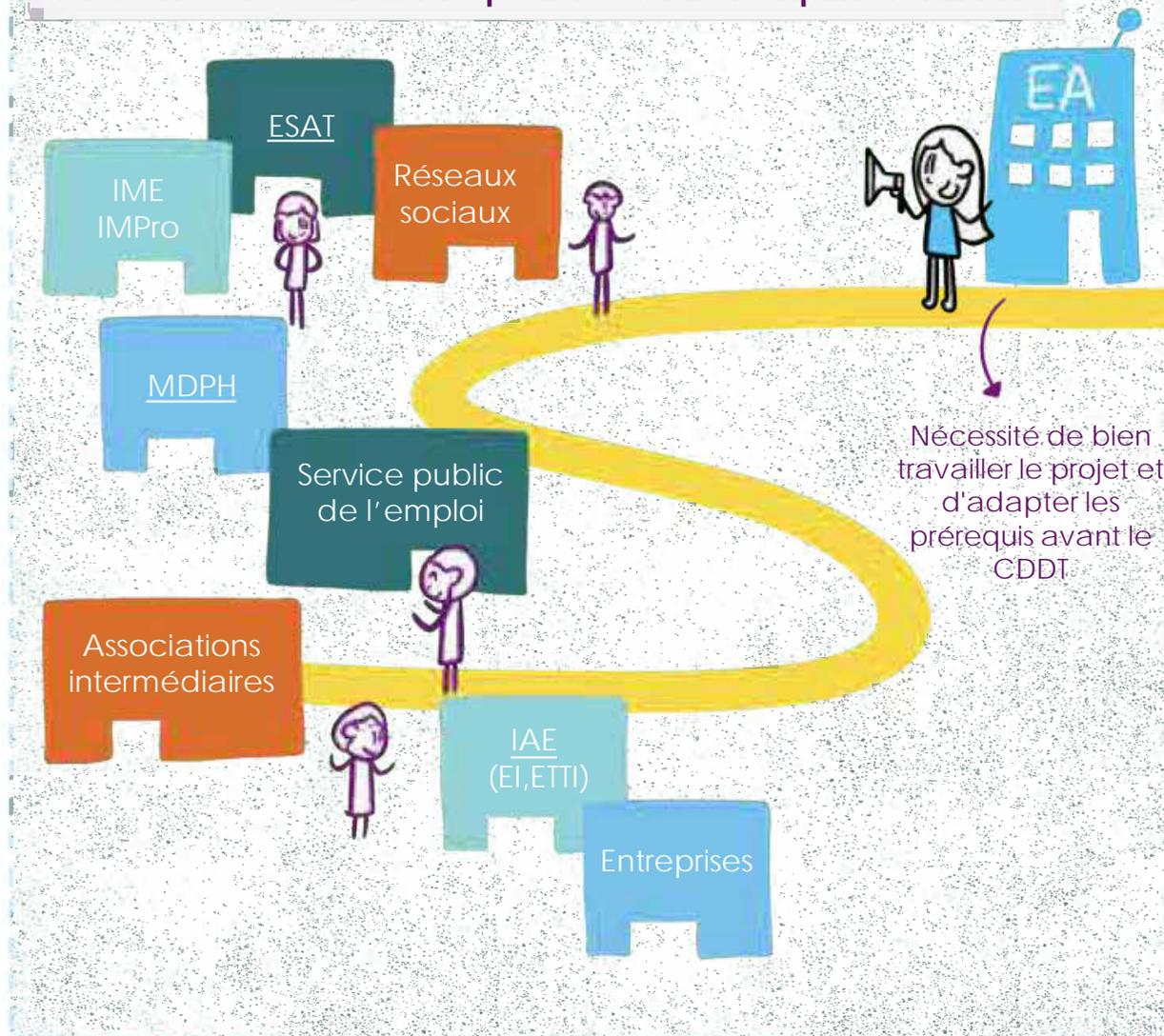
3 ACCOMPAGNEMENT À LA SORTIE

1 CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL

2 CONSTRUCTION DU PARCOURS DE FORMATION

3 ACHAT & SUivi DE LA FORMATION

Où trouver des candidats pour les CDD Tremplins ou EA TT ?



Quels sont les publics éligibles ?

- BOE sans emploi (pas forcément inscrit à Pôle Emploi)
- Salariés qui courent le risque de perdre leur emploi en raison de leur handicap



Motion design
l'espace emploi
de l'Agefiph



Plate forme
inclusion



0 RECRUTEMENT & PHASE DE SOURCING

1 INTÉGRATION & MISE EN EMPLOI

2 CONSTRUCTION & MISE EN OEUVRE DU PROJET PROFESSIONNEL

3 ACCOMPAGNEMENT À LA SORTIE

A CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL

B CONSTRUCTION DU PARCOURS DE FORMATION

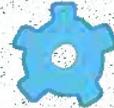
C ACHAT & SUIVI DE LA FORMATION

Connaître vos ressources



Acteurs/financement

France Travail
Cap Emploi
Mission Locale



Dispositifs

AFPR, POEI et POEC
(Préparation opérationnelle à l'emploi collective)

S'appuyer sur l'aide à l'ingénierie (PIC EA)



Diagnostic emploi/formation sur le territoire/ secteur d'activité :

→ Besoins en compétences des entreprises



0 RECRUTEMENT & PHASE DE SOURCING

1 INTÉGRATION & MISE EN EMPLOI

2 CONSTRUCTION & MISE EN ŒUVRE DU PROJET PROFESSIONNEL

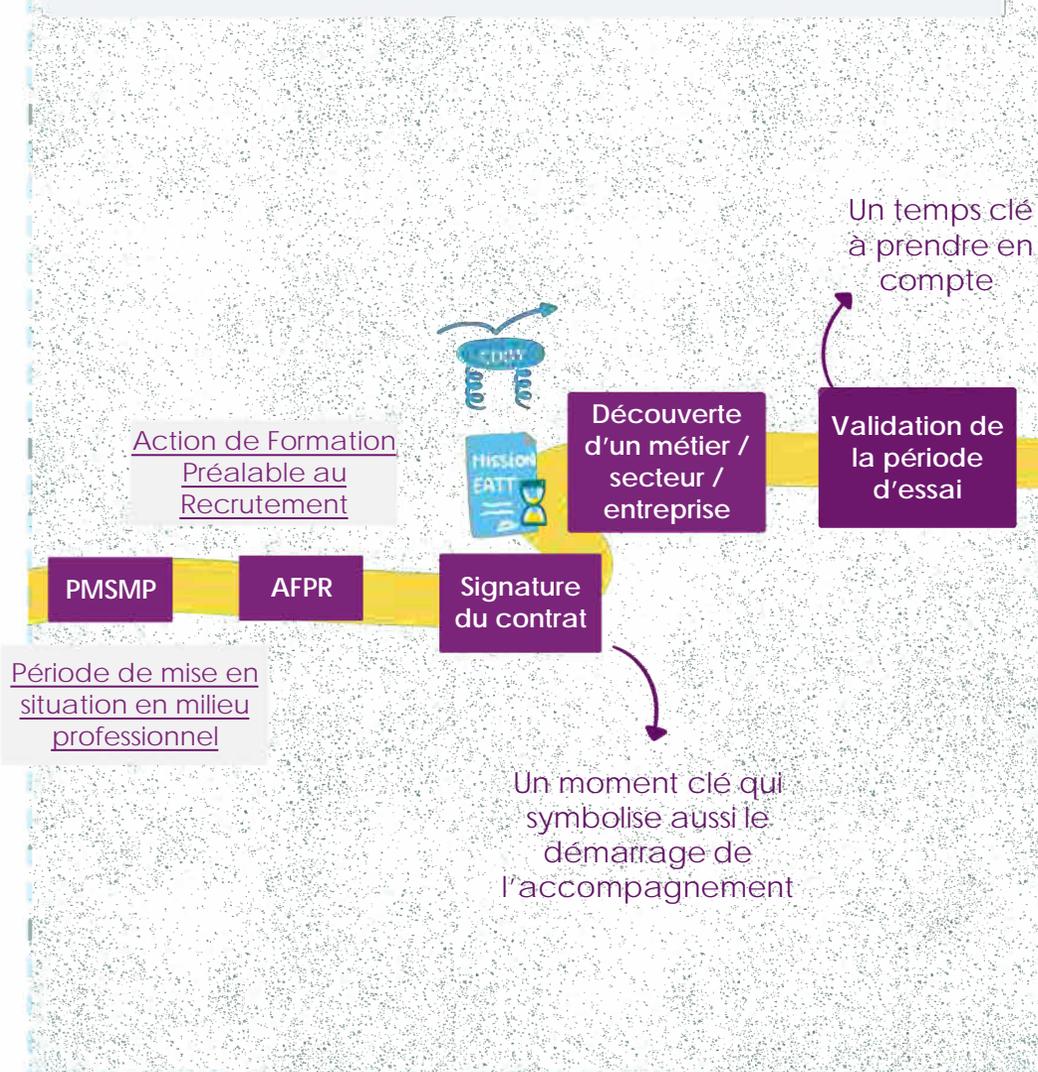
3 ACCOMPAGNEMENT À LA SORTIE

A CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL

B CONSTRUCTION DU PRÉALABLE DE FORMATION

C AGENT & SUivi DE LA FORMATION

Quelles sont les étapes clés de la mise en emploi ?



Connaitre vos ressources



Acteurs



Dispositifs



Financement

Acteurs du SPE (Service public pour l'emploi)

Accompagnement vers et dans l'emploi (PMSMP, AFPR...)

Financements SPE
Fonds propres de l'EA

Prestateurs sélectionnés par l'AGEFIPH sur 10 régions en 2021

Inclu'Pro nouveau dispositif qui se met en œuvre à compter de juillet 2021 sur 10 régions en 2021

préfinancé par l'Agefiph

Ressources RH et encadrants socio-professionnels de l'EA

Obligations légales de l'employeur

Fonds propres de l'EA

OPCO

POEI et POEC (Préparation opérationnelle à l'emploi collective)

OPCO



0 RECRUTEMENT & PHASE DE SOURCING

1 INTÉGRATION & MISE EN EMPLOI

2 CONSTRUCTION & MISE EN DEUVRE DU PROJET PROFESSIONNEL

3 ACCOMPAGNEMENT À LA SORTIE

CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL

CONSTRUCTION DU PARCOURS DE FORMATION

ACHAT & SUIVI DE LA FORMATION



A CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL

B CONSTRUCTION DU PARCOURS DE FORMATION PERSONNALISÉ

C ACHAT & SUIVI DE LA FORMATION

DÉBUT CDD TREMPAIN

DÉBUT MISSIONS EATT

ANALYSE DES FEEDBACKS

ÉCHANGES AVEC LA PERSONNE

PROJET IDENTIFIÉ

ET VALIDÉ

VÉRIFICATION DES PRÉREQUIS

CONSTRUCTION DES ÉTAPES DU PARCOURS

POUR CHAQUE ÉTAPE

CHOIX DE LA FORMATION

ADAPTATION PÉDAGOGIQUE

COMPENSATION DU HANDICAP

PROPOSITION COMMERCIALE

CONVENTION DE FORMATION

SUIVI DU SALAIRE EN FORMATION

A CHAQUE ÉTAPE

Connaître vos ressources

Travailler en réseau

S'appuyer sur l'aide à l'ingénierie (PIC EA)



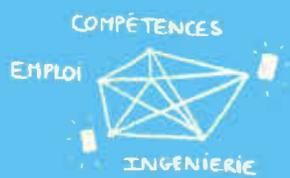
Acteurs



Dispositifs



Financements



- Projets similaires sur le territoire ?
- Besoins partagés au sein d'autres EA ?
- Action collective de formation



Externe
Financement de la prestation



Interne
Financement du temps dédié à l'ingénierie



0 RECRUTEMENT & PHASE DE SOURCING

1 INTÉGRATION & MISE EN EMPLOI

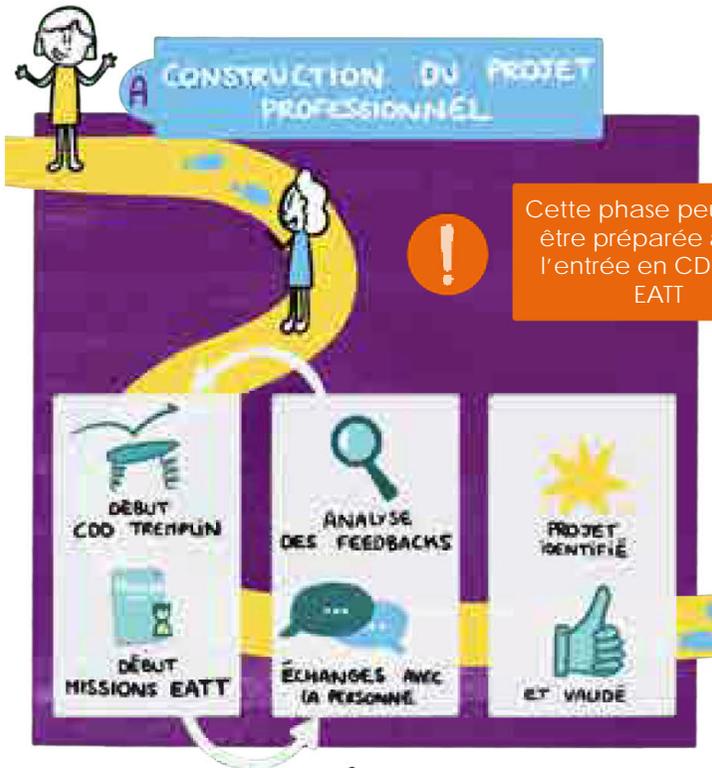
2 CONSTRUCTION & MISE EN ŒUVRE DU PROJET PROFESSIONNEL

3 ACCOMPAGNEMENT À LA SORTIE

4 CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL

5 CONSTRUCTION DU PARCOURS DE FORMATION

6 ACHAT & SUVI DE LA FORMATION



Cette phase peut aussi être préparée avant l'entrée en CDDT ou EATT

Analyse des conséquences du handicap sur le parcours professionnel

Objectifs



Remobilisation/
dynamisation
de la personne



Identification des **compétences** acquises, transférables, transversales



Découverte des métiers, des environnements professionnels



Identification des **prérequis** nécessaire à la suite du parcours dans le cadre d'une formation/emploi

Acteurs importants au sein de l'EA



Le manager devient aussi un accompagnateur

- Posture d'observation
- Accompagnement de la montée en compétences de la personne



Le référent accompagnement de parcours - Conseiller en insertion professionnelle (CIP), chargé RH ... - a un rôle pivot

- Établit un diagnostic socio-professionnel de la personne
 - Fixe des objectifs
- S'assure du bon déroulement de son parcours
- Mobilise les parties prenantes et les partenaires de son territoire.



0 RECRUTEMENT & PHASE DE SOURCING

1 INTÉGRATION & MISE EN EMPLOI

2 CONSTRUCTION & MISE EN ŒUVRE DU PROJET PROFESSIONNEL

3 ACCOMPAGNEMENT À LA SORTIE

4 CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL

5 CONSTRUCTION DU PARCOURS DE FORMATION

6 AGENT & SUVI DE LA FORMATION

Connaître vos ressources



Acteurs

Ressources RH et encadrants socio-professionnels de l'EA

Acteurs du SPE

Agefiph

Droit commun



Dispositifs

Accompagnement interne
Obligation légale de l'employeur

PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel)

Inclu'Pro
nouveau dispositif qui se met en œuvre à compter de juillet 2021 sur 10 régions en 2021

- Offre région
- OPCO → CEP (Conseil en Évolution Professionnelle)



Financement

Budget formation de l'employeur

Financement SPE, pas de financement spécifique **PIC EA**

préfinancé par l'Agefiph

Pris en charge par le droit commun, complété si besoin par un financement **PIC EA**

NB: dépend de l'offre régionale, ouverture aux salariés, dépend des offres OPCO centrés sur le qualifiant/certifiant

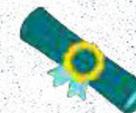
Travailler en réseau

Le projet professionnel est-il partagé entre un / plusieurs salariés de l'EA ou au sein de plusieurs EA sur le territoire ?

Projets commun

Consortium

S'appuyer sur l'aide à l'ingénierie (PIC EA)



Analyse de la demande et du besoin de formation



0 RECRUTEMENT & PHASE DE SOURCING

1 INTÉGRATION & MISE EN EMPLOI

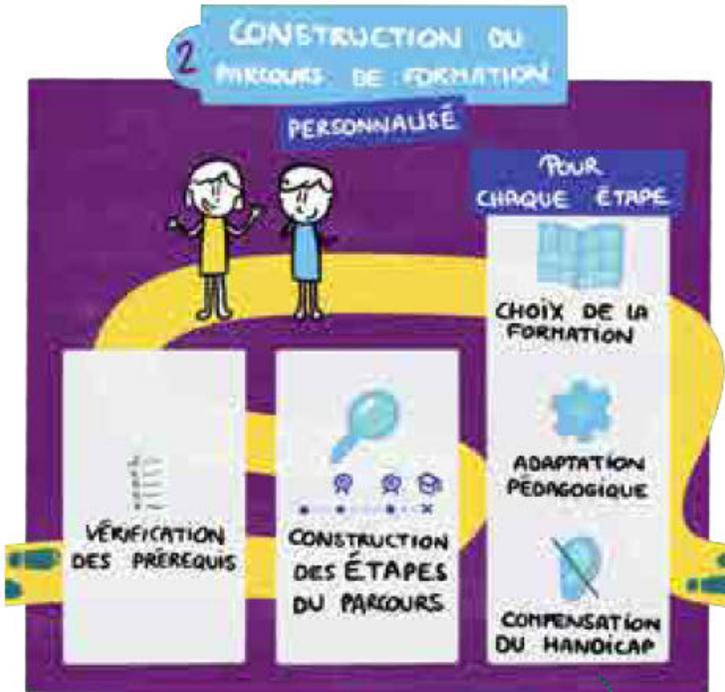
2 CONSTRUCTION & MISE EN DEUVRE DU PROJET PROFESSIONNEL

3 ACCOMPAGNEMENT À LA SORTIE

CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL

CONSTRUCTION DU PARCOURS DE FORMATION

ACCOMPAGNEMENT À LA SORTIE



Besoin de compensations à identifier avec l'aide de la Ressource Handicap Formation (RHF)



La RHF peut venir en appui d'une situation à la demande de l'OF ou de l'entreprise.



[Vidéo Agefiph](#)

Objectifs



Envisager les différentes étapes du parcours et les objectifs pour atteindre l'objectif visé d'accès à la formation et à l'emploi

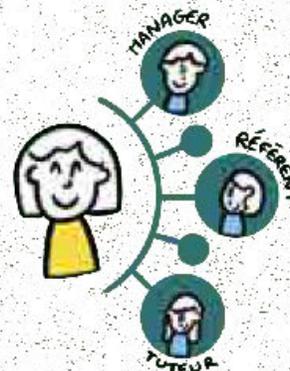


Identifier les **actions de formation**



Organisation du suivi, structuration en interne

Besoin fort d'articulation et de coordination



Nécessité d'**articuler des temps de coordination** avec les différentes parties prenantes pour l'accompagnement de la personne



Nécessité d'**articuler** commercial / RH / accompagnement / relations extérieures



0 RECRUTEMENT & PHASE DE SOURCING

1 INTÉGRATION & MISE EN EMPLOI

2 CONSTRUCTION & MISE EN ŒUVRE DU PROJET PROFESSIONNEL

3 ACCOMPAGNEMENT À LA SORTIE

A CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL

B CONSTRUCTION DU PARCOURS DE FORMATION

C ACCOMPAGNEMENT À LA SORTIE

Connaître vos ressources



Acteurs

Ressources RH et encadrants socio-professionnels de l'EA



Dispositifs

Obligation légales de l'employeur



Financement

Fonds employeur

Prestation externe d'ingénierie de parcours

Offre de service en 3 volets gratuite

AGEFIPH

Conseil / Accompagnement à l'ingénierie de parcours
OPCO

OPCO

Conseil / Accompagnement à l'ingénierie de parcours
GPEC (Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences)
DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)

FATEA (Fonds d'accompagnement à la transformation des EA)
Etat
Régions

Travailler en réseau

Le projet professionnel est-il partagé entre un / plusieurs salariés de l'EA ou au sein de plusieurs EA sur le territoire?

Projets commun

Consortium

S'appuyer sur l'aide à l'ingénierie (PIC EA)



Définition des méthodes et des moyens mis en œuvres



Ingénierie pédagogique



Construction du parcours



Appui au choix du dispositif et de l'organisme de formation



0 RECRUTEMENT & PHASE DE SOURCING

1 INTÉGRATION & MISE EN EMPLOI

2 CONSTRUCTION & MISE EN ŒUVRE DU PROJET PROFESSIONNEL

3 ACCOMPAGNEMENT À LA SORTIE

A CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL

B CONSTRUCTION DU PARCOURS DE FORMATION

C ACHAT & SUIVI DE LA FORMATION



Objectifs



Acheter une formation en adéquation avec les besoins des salariés et les objectifs visés et accessible au handicap de la personne.



Suivi et relation contractuelle avec l'organisme de formation (OF).

Relations OF / employeurs à renforcer

Développer ou renforcer la relation entre **EA, employeurs du territoire** (entreprises et partenaires) et **OF** pour trouver une sortie positive adaptée au projet de la personne et rajouter une chance de succès plus forte d'intégrer une entreprise publique/privée.





0 RECRUTEMENT &
PHASE DE SOURCING

1 INTÉGRATION &
MISE EN EMPLOI

2 CONSTRUCTION & MISE EN DEVIRE
DU PROJET PROFESSIONNEL

3 ACCOMPAGNEMENT À
LA SORTIE

CONSTRUCTION DU
PROJET PROFESSIONNEL

CONSTRUCTION DU
PARCOURS DE FORMATION

ACHAT & SUIVI
DE LA FORMATION

Connaitre vos ressources



Acteurs

Ressources RH et
encadrants socio-
professionnels de l'EA



Dispositifs

Employeur RH

Aide ingénierie de
parcours et de
formation du PIC EA

Prestation externe

Conseil /
Accompagnement à
l'ingénierie de
parcours OPCO

Agefiph

Offre de service en 3
volets gratuite



Financement

fonds employeurs ou
PIC EA

PIC EA

OPCO

Appui gratuit

Travailler en réseau

Le projet professionnel est-il partagé
entre un / plusieurs salariés de l'EA
ou au sein de plusieurs EA ?

Projets commun

Consortium

S'appuyer sur l'aide à l'ingénierie (PIC EA)



Suivi, animation, évaluation



PROJET PROFESSIONNEL DE LA PERSONNE

- Quel est le projet professionnel de la personne ?
- Quel est le lien entre le projet pro et la formation ?
- S'agit-il d'une reconversion professionnelle via la formation ?
- Le projet est-il réaliste compte tenu du handicap ?
- Est-il adapté au marché du travail ?

VOS BESOINS EN COMPÉTENCES

- De quelles compétences avez-vous besoin ? Quelles sont les compétences déjà en présence et vos besoins prioritaires ?
- Ce besoin de compétences est-il partagé sur mon territoire ?
- Le besoin de faire évoluer les compétences est lié à un changement interne, externe, structurel ou conjoncturel ?
 - Développement de l'EA
 - Ouverture d'un nouveau marché (vs consortiums)
 - Innovation technologique
 - Évolution de la concurrence
 - Nouveaux métiers ou métiers en tensions

MÉTIER

- Quel est le niveau de qualification requis ?
- Quels sont les savoirs faire / savoirs être sur lesquels capitaliser ?
- Avez-vous déjà fait appel à un OF/CFA pour ce type de besoins ?
- Quelle formation répond au besoin exprimé et prépare au métier ?
- Quelle(s) expérience(s) valorisable(s) ?
- Ces expériences sont-elles conformes aux projets de la personne ?
- Des expériences sont-elles transférables en cas de besoin de reconversion?...

PUBLIC VISÉ

- Quel est le public visé ?
- Effectif de personnes qui pourraient être concernées ? Effectif dans d'autres EA de votre territoire ?
- Quel niveau de formation initial recherché ?
- Quel niveau d'expérience préalable dans le domaine souhaité ?

ORGANISME DE FORMATION

FORMATION

- Votre contexte est propice à l'organisation de la formation (organisation, disponibilité, contraintes de service) ?
- S'agit-il d'une formation incontournable liée au métier ? Une formation obligatoire ?
- Quelle formation vous devez & pouvez mobiliser ?
- Quelle durée souhaitée ?
- Quelle validation requise/souhaitée ?
- A quel moment intégrer le parcours de formation par rapport à la prise de poste ?
- Alternance théorie/pratique ?

- Période de formation en entreprise ?
- Possibilité d'avoir un tuteur ?
- Quels sont les coûts pédagogiques ?
- Quel est l'OF ?
- Un devis a-t-il été fourni ?
- Quels besoins de compensation du handicap en situation formative pour chaque personne ?



POSTE DE TRAVAIL

- Quelles sont les conditions de travail (environnement, matériel utilisé, organisation et rythme de travail...)?
- Adéquation poste de travail/handicaps ?





0 RECRUTEMENT & PHASE DE SOURCING

1 INTÉGRATION & MISE EN EMPLOI

2 CONSTRUCTION & MISE EN OEUVRE DU PROJET PROFESSIONNEL

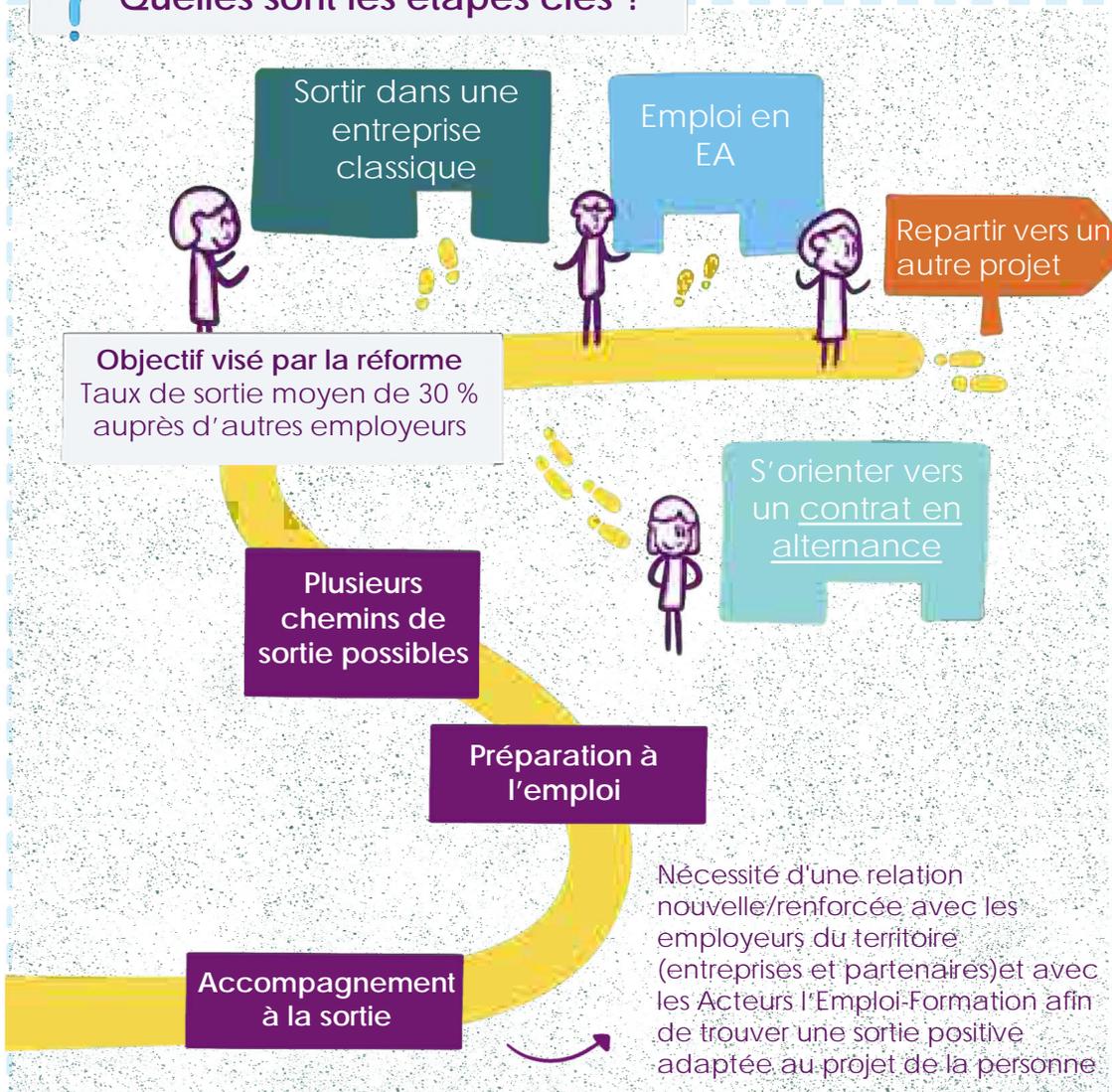
3 ACCOMPAGNEMENT À LA SORTIE

A CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL

B CONSTRUCTION DU PARCOURS DE FORMATION

C ACHAT & SUIVI DE LA FORMATION

Quelles sont les étapes clés ?



Connaître vos ressources

Acteurs	Dispositifs	Financement
<p><u>Acteurs du SPE</u> Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale</p>	<p>Dispositifs d'accompagnement: <u>PMSMP, AFPR</u> (mobilisable pour toute personne demandeuse d'emploi inscrite à Pôle Emploi),</p>	<p>Pôle Emploi</p>
<p><u>OPCO</u></p>	<p>Apprentissage (sans limite d'âge) Contrat pro (limite d'âge)</p>	<p><u>OPCO</u></p>

S'appuyer sur l'aide à l'ingénierie (PIC EA)

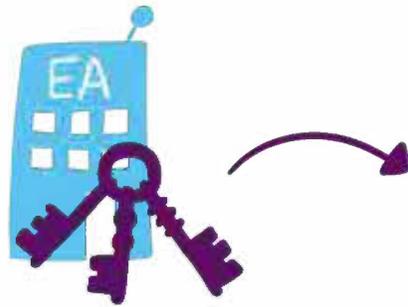
Structuration d'une organisation en interne (service formation /accompagnement etc.)

Exemples

de mobilisation du PIC EA selon les
différentes stratégies des EA



Les différentes stratégies de mise en œuvre des expérimentations CDDT et EATT



Pour mettre en œuvre les expérimentations CDDT et EATT, il a été observé que les EA peuvent partir de différentes clés d'entrée comme départ de leur réflexion.

Elle partent généralement du projet professionnel de la personne, des besoins du territoire / de ses partenaires économiques ou encore de leurs stratégies propres (activités de fonction support).



Projet professionnel de la personne

Aucun prérequis sur le profil entrant dans l'expérimentation, expression et accompagnement dans la réalisation du projet professionnel et dans sa recherche d'emploi finale.



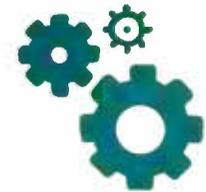
Besoins de compétences sur un territoire

Le métier existe au sein de l'EA

Accompagnement du salarié en situation de handicap pour accéder aux compétences recherchées dans le cadre d'un métier exécuté habituellement au sein de l'EA

Le métier est nouveau au sein de l'EA

Accompagnement du salarié en situation de handicap pour accéder aux compétences recherchées dans le cadre d'un nouveau métier au sein de l'EA



Activités fonctions support

Développement de l'expérimentation CDD TREMLIN sur les activités support / fonctions administratives / Maintenance / Logistique / Bureau d'étude ...

Exemple CDDT en partant du projet professionnel de la personne



Bonjour, je suis Carl, travailleur handicapé. J'ai été déclaré inapte sur mon ancien métier. J'ai le projet de me reconverter en cariste.

La prestation d'ingénierie a permis d'identifier les différents modules du parcours de formation :

- Une remise à niveau de savoirs de base
- Actualiser son CACES
- Découvrir les métiers du transport et du magasinage

Je m'oriente vers un contrat de professionnalisation en alternance pour 6 mois (COP convoyeur de fonds)



Légende

Aides PIC EA

	Aide PIC EA compensation de la rémunération		Aide AGEFIPH
	Aide PIC EA coûts de formation		Non éligible au PIC EA
	Aide PIC EA ingénierie de formation et de projet		

Exemple EATT en partant du projet professionnel de la personne



Bonjour, je suis Nathan, je travaille à un poste d'aide électricien. Je souhaiterai pouvoir travailler en tant qu'électricien mais je n'ai qu'une habilitation B0 et pas d'expérience probante en tant qu'électricien. Je ne suis pas autorisé à travailler sur les raccordements de tableaux électriques du fait de ce manque d'habilitation. Je ne décroche que des postes d'aide électricien, de manutentionnaire, de tirage de câble.



Prise en charge dans la limite des plafonds prévus par le PIC EA.

Formation habilitation électrique BR BC B1 B2

Accompagnement socio professionnel



Je suis aujourd'hui présenté comme électricien car j'ai validé mes habilitations. J'ai gagné en assurance et je rencontre un des clients de l'EATT pour un poste d'électricien prochainement.

Aides PIC EA

- Aide PIC EA compensation de la rémunération
- Aide PIC EA coûts de formation
- Aide PIC EA ingénierie de formation et de projet
- Aide AGEFIPH
- Non éligible au PIC EA

Légende



Exemple EATT en partant d'un besoin d'une entreprise cliente - besoin d'un territoire



J'identifie les besoins en compétences de mes entreprises clientes, et j'anticipe la formation des salariés intérimaires en situation de handicap que j'accompagne susceptibles de répondre au besoin de mes clients.

Mon entreprise cliente a des besoins récurrents en compétences de préparateur de commandes. Je décide de former des préparateurs de commandes au titre professionnel.



Je contacte mon OPCO afin d'identifier quel est le dispositif et le financement le plus adapté pour former mon salarié intérimaire en situation de handicap à ce métier.

Mon conseiller OPCO a identifié le dispositif le plus adapté au regard de la qualification visée et le profil du candidat : **CDPI (Contrat de Développement Intérimaire professionnel)** ; Aucune condition d'éligibilité pour accéder à ce dispositif pour mon salarié intérimaire en situation de handicap. Ce dispositif bénéficie d'un financement majoré en faveur des PH.

Mon conseiller peut m'accompagner à identifier l'offre de formation la plus adaptée si besoin.

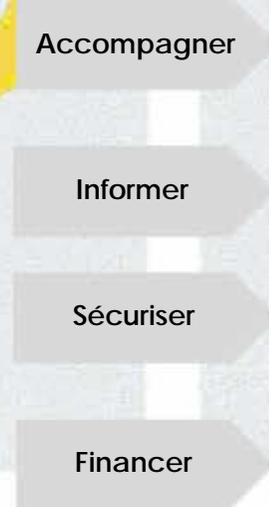


CDPI Titre professionnel Préparateur de commandes
Intervention 1
 : Financement forfait majoré AKTO FPETT 27€/h + Financement FPETT à hauteur de 30% du reste à charge

Intervention 2 (reste à charge) : Aides PIC EA

- Aide PIC EA compensation de la rémunération
- Aide PIC EA coûts de formation

Je mobilise mes partenaires, Cap emploi ou Agefiph en fonction des besoins de compensation de mon salarié en situation de handicap dont la RHF (Ressource Handicap Formation).



AKTO = Accompagner la mise en œuvre de l'ingénierie de formation

- Offre de formation
- Choix du dispositif
- Montage du contrat
- Plan de financement
- Information sur les aides mobilisables (Etat, Agefiph...)
- Intermédiation avec les partenaires ressources si nécessaire
- Suivi du contrat



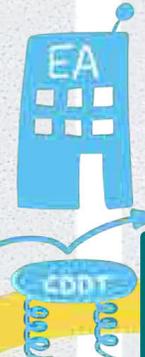
Exemple CDDT en partant d'un besoin de compétences sur un territoire - métier existant dans l'EA



Besoin sur le territoire de compétences en entretien / nettoyage



Bonjour, je suis Maxime, je viens d'une EA spécialisée en sous-traitance industrielle. Je souhaite évoluer et développer de nouvelles compétences.



Parcours formation interne

Immersion / découverte de différents postes

Tarif préférentiel avec un OF avec lequel l'EA a l'habitude de travailler



Formation agent de propreté

Accompagnement socio professionnel



Je m'oriente vers un CDD dans une entreprise partenaire du secteur de la propreté

J'ai une opportunité de devenir agent de propreté



Formation langues étrangères



Aides PIC EA

- Aide PIC EA compensation de la rémunération
- Aide PIC EA coûts de formation
- Aide PIC EA ingénierie de formation et de projet

Aide AGEFIPH

Non éligible au PIC EA



Légende

Exemple CDDT en partant d'un besoin en fonctions supports dans l'EA

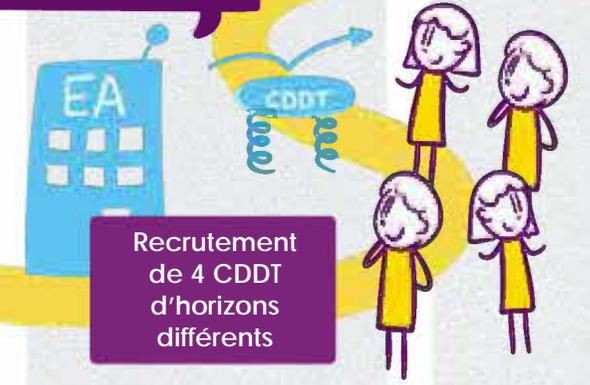


Conception & animation d'un parcours de formation d'intégration en interne

Mobilisation de 12 personnes (RH, comité de direction, service formation) pour concevoir cette ingénierie interne en 2 étapes :

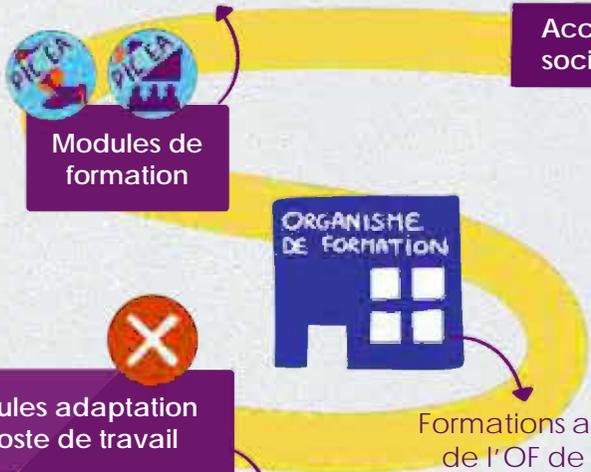
1. Analyse GPEC: mesure de l'écart entre les compétences attendues, acquises, transversales et transversales pour le poste d'agent en support informatique
2. Construction du programme de formation /création d'outils de suivi de la formation, d'accompagnement des salariés et de mise en place d'une évaluation individuelle et collective

Nous souhaitons développer notre pôle informatique pour répondre à un besoin métier externe



Recrutement de 4 CDDT d'horizons différents

- Formation outil informatique
- Communication écrite & orale avec certification voltaire



Modules adaptation au poste de travail

- Culture de l'entreprise adaptée
- Formation SIRH
- Formation eForm-Adapt
- Qualité/sécurité/risque
- Confidentialité et RGPD
- Logiciel de téléphonie

Accompagnement socio professionnel



Nous avons été insérés dans le pôle informatique de l'EA

Aides PIC EA

- Aide PIC EA compensation de la rémunération
- Aide PIC EA coûts de formation
- Aide PIC EA ingénierie de formation et de projet

Aide AGEFIPH

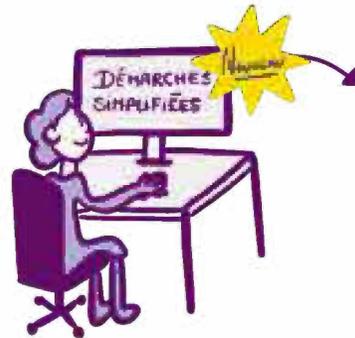
Non éligible au PIC EA

Légende

Ma demande de financement

Bénéficiaire des aides du PIC EA (Démarches Simplifiées)

Aides destinées aux salariés de l'EA en Contrat en Durée Déterminée Tremplin (CDDT) ou en Entreprise Adaptée Travail Temporaire (EATT).



C'est l'EA qui fait la demande auprès de l'Agefiph sur Démarches Simplifiées et qui reçoit le versement des aides.

Accéder à Démarches Simplifiées



N'hésitez pas à vous faire **accompagner** par votre référént EA Agefiph pour remplir les demandes d'aides



Document questions / réponses sur le PIC EA



Un tchat en ligne vous permet de poser toutes vos questions

1

Je crée un nouveau compte Démarches Simplifiées

(Je me connecte à mon compte si j'en ai déjà un)
Adresse e-mail ou authentification

via  France Connect

Il est recommandé d'utiliser les navigateurs Firefox ou Chrome



2

J'effectue la démarche d'enregistrement

→ Permet de vérifier votre éligibilité aux aides grâce à votre numéro de SIRET et de créer un compte fournisseur
→ Le numéro SIRET doit forcément être celui d'une EA ou EATT avec un CPOM actif.

Attendre la validation de l'enregistrement par l'Agefiph



3

J'effectue une démarche de demande d'aide

→ formation et rémunération ou Ingénierie de parcours et de projets
→ Possibilité de déposer une demande pour plusieurs salariés à la fois (même non nominatives)
→ Pièces jointes à préparer

Déroulement de la formation



4

Je fais mon attestation de service fait

→ Formation et Rémunération ou Ingénierie
→ Obligatoire pour justifier la réalisation de l'action et le paiement final
→ Permet de mieux connaître les parcours de formation et d'anticiper les besoins en formation

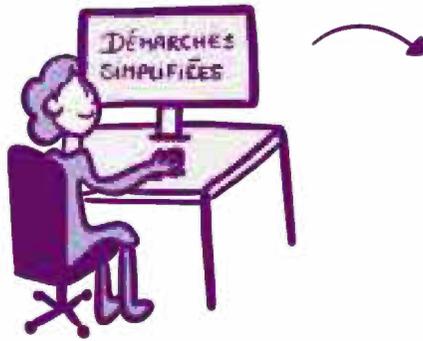
 **Traitement des demandes par l'AGEFIPH**

 **Paiement des aides sous forme d'avances ou en remboursement**





Démarches Simplifiées



Pourquoi aller vers Démarches Simplifiées ?

- Faciliter la saisie des demandes d'aides pour les entreprises adaptées : possibilités de démarrer, d'interrompre et de revenir à tout moment de la demande d'aide, possibilités de sauvegarder/garder une trace de la demande,
- Permettre une **consultation directe** des demandes d'aides déposées par les EA.
- Disposer d'un « **tchat en ligne** » facilitant les échanges directs avec l'équipe PIC EA
- **Simplifier l'instruction et le suivi** des demandes d'aides pour l'équipe PIC EA

Communiquer tout au long de la demande

Besoin d'informations sur le montage de votre dossier

→ vous pouvez solliciter la délégation régionale Agefiph



Besoin d'informations sur le suivi de votre dossier

→ Votre dossier a été élaboré sur les **anciens formulaires** : vous pouvez nous envoyer un mail à : pic-formation-ea@agefiph.asso.fr (pensez à nous indiquer votre numéro de dossier)



→ Votre dossier a été déposé sur l'outil démarches simplifiées : vous pouvez utiliser la messagerie mise à votre disposition.



→ Vous pouvez également nous contacter en appelant le **0 800 11 10 09** (de 9h30 à 12h00 et de 14h à 16h00 / appel gratuit)



Démarches Simplifiées en pratique



Création de compte ou connexion lors de l'enregistrement de l'EA

Créer un compte

Avec FranceConnect

Se connecter

Créer un compte

Un mail de vérification vous sera envoyé

Démarche

Demande d'aide à la formation et rémunération

Déposer le dossier

Seul le numéro SIRET est nécessaire pour pouvoir accéder au formulaire :

Identifier votre établissement

Valider



Partie 4 : Pièces à transmettre pour la mise en paiement

Déposer le dossier

→ Pendant toute la durée du renseignement du formulaire, le dossier est à l'état « Brouillon ».

→ Vous pouvez à tout moment quitter le formulaire et terminer la saisie plus tard. Votre brouillon est automatiquement enregistré au fur et à mesure de votre saisie.

→ Un mail automatique d'information vous est adressé en ce sens.



Mon portefeuille de dossiers en cours

Dossiers

A tout moment, vous pouvez retrouver la liste de vos dossiers en cours, en cliquant sur « Dossiers ».

→ Une fois complété, le dossier doit être déposé en cliquant sur le bouton « Déposer le dossier ».

→ Il passera automatiquement à l'état « En construction ».

→ Tant que le dossier n'est pas déposé, l'administration ne pourra pas le consulter.

Une fois déposé, il est possible de :

→ Consulter un résumé du dossier

→ Accéder à un récapitulatif de la demande

→ Inviter une personne à modifier le dossier

→ Modifier les informations du dossier

→ Échanger avec les instructeurs du dossier via la messagerie



Informations à préparer

Identification de l'EA

- Votre raison sociale
- N°SIRET habilité 14 chiffres

Identité du représentant légal

- N° téléphone
- Adresse e-mail

Identité de l'interlocuteur contact principal

- N° téléphone
- Adresse e-mail

Informations à préparer

Identification de l'EA

- N°SIRET habilité 14 chiffres
- Votre numéro d'enregistrement

Identité et coordonnées de l'organisme de formation

- N°SIRET de l'établissement d'exécution du contrat
- Adresse e-mail

Typologie de l'action de formation

- Consortium
- Typologie de formation
- Nature et objectif du projet professionnel
- Secteur d'activité visé
- Sous-secteur d'activité visé

CQP (Certificat de qualification professionnelle), titre professionnel ou diplôme visé

- Diplôme, attestation de reconnaissance ou titre visé
- Métier visé

Formation interne ou externe

- Intitulé précis de la formation
- Dates de début & fin de formation

Financement de la formation

- Nombre de salariés concernés
- Coût horaire TTC
- Nombre total d'heures de formation à financer
- Montant TTC de la formation
- Coût total à financer

Cofinancements

- NB : le montant total prend en compte le coût pédagogique, le surcoût lié aux adaptations pédagogiques, les frais d'inscription et de certification et les frais annexes, plafonnés à 25€ TTC / heure, depuis le 01/03/2020, pour les entrées en formations à compter de cette date
- Rémunération du salarié qui se rend en formation pendant son temps de travail
 - Aide à la rémunération

Documents à préparer

- Le RIB
 - Les conditions générales (téléchargeables depuis le formulaire)
- Elles sont à retourner, complétées et signées en pièce-jointe du formulaire. La signature des conditions générales vaut contractualisation entre l'EA et l'Agefiph.

Documents à préparer

Pièces à transmettre pour valider la demande

- Devis (précisant le libellé de la formation, les dates de début et de fin, le nombre de salarié, le nombre d'heures en centre et en entreprise, le n° d'existence de l'organisme de formation, les frais d'inscription et de certification.)

Pièces à transmettre pour le versement de l'aide

- Facture de demande d'acompte pouvant aller jusqu'à 45% du montant total
- Facture acquittée de la formation précisant le nombre d'heures réalisées de formation, dates de réalisation de la formation et nom des participants


20 FICHIERS
MAXIMUM


10 MO
MAX
POUR L'ENSEMBLE
DES PIÈCES


FORMATS
PDF · DOC · SANS
DOCX · JPG



Tous les champs sont obligatoires





Nouveauté: attestation de service fait



Informations à préparer

Identité de l'EA

- Votre raison sociale
- N°SIRET habilité *14 chiffres*
- Votre numéro de dossier de demande d'aide

Attestation

- Identité et fonction du représentant légal de l'EA
- Type aide sollicitée
- Données relative à la formation (intitulé, dates réelles, nombre d'heure, formation certifiante /si certifiante: Code Certif Info, atteinte de la certification visée ou pas, niveau de la certification obtenue en fin de formation)

- Données relatives aux salariés (N°SS, nom-prénom-date de naissance, type de contrat, prise en charge du salaire, dates formation, motif de sortie)

Financement de la formation et rémunération

- Coûts prévisionnels et réels (HT et TTC)
- Montant prévisionnel et effectif de la prise en charge (HT et TTC)



Documents à avoir à disposition

- Convention de formation
- Avoir connaissance du suivi du parcours du salarié
- Facture acquittée





Zoom sur un co-financement PIC EA avec AKTO pour les AETT

Les dispositifs CIPI et CDPI du FPETT sont éligibles à un co-financement PIC EA



Dispositif
CIPI



Dispositif
CDPI



Base documentaire PIC EA



Cas pratique sur un parcours Type de formation (formation longue)



Durée de formation : 450 h



Un simulateur des coûts de prise en charge est disponible auprès de votre conseiller AKTO



Coûts pédagogiques (45€/h) soit 20 250 € TTC



Rémunération chargés + CP :
Taux de charge : 40,18%
Smic brut : 11,27 €

Coûts liés à la rémunération : 7 820,15 €

**Coût total de la formation :
28 070,15 €**

Détail de la prise en charge

AKTO
14€/h

FPETT
5€/h

AKTO et le FPETT prendront en charge les coûts liés à la formation à hauteur de 415,54 €

Le PIC EA prendra en charge le reste à charge, soit 16 321,50 €

→ Une aide contribuant à la compensation de la rémunération calculée sur la base du nombre d'heures de formation multiplié par le Smic horaire brut; soit la totalité (smic brut) : $450h * 11,27€ = 5071,5€$

→ Une aide 100 % formation dans la limite d'un plafond de 25 €/heure sur le reste à charge après l'intervention du FPETT et d'AKTO, soit = 11 250 €



Bonnes pratiques et points de vigilance

Bonnes pratiques

- La démarche d'enregistrement n'est à saisir **qu'une seule fois pour chaque EA**.
- Vérifier la cohérence du dossier
- Bien expliciter les objectifs de l'aide ingénierie en lien avec les parcours professionnels des bénéficiaires
- Montrer en quoi la finalité de la formation est en cohérence avec le projet professionnel du salarié et en quoi ça va lui permettre de sécuriser son parcours.
- Pour une demande commune, ne pas oublier de multiplier le montant individuel par le nombre de personnes concernées
- La facture d'acompte n'est pas obligatoire... et n'est pas nécessaire pour valider la demande.
- Le montant des aides doit être arrondi à 2 chiffres après la virgule
- Dans le cas d'un écart entre les dates inscrites sur un devis et les dates réelles de démarrage de la formation (Contexte sanitaire, salarié absent, salarié qui a stoppé son parcours ...), les dates réelles de formation sont à préciser dans la facture acquittée. L'attestation de service fait foi.



A vérifier :

- Incohérence et écart de saisie avec les pièces transmises: date de début et de fin de formation, sur les montants...
- Pièces transmises non conformes: attestation de service fait, identification des salariés ou les pièces sont saisies manuellement... alors qu'elles sont saisissables en ligne
- Aucune ou peu d'information sur la nature du projet, la formation et sa finalité...

Boite à outils complémentaire au PIC EA

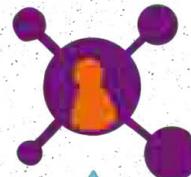


Quelles formations a-t-on besoin de mettre en œuvre sur le territoire pour favoriser l'emploi des personnes handicapées ?

Identifier les besoins en formation des personnes handicapées sur un territoire suppose d'examiner un ensemble de données (ou d'informations) quantitatives et qualitatives suivant 3 axes :

Le Public des demandeurs d'emploi handicapés

- son évolution
- ses caractéristiques propres et relatives à l'ensemble des demandeurs d'emploi
- ses besoins



Le marché du travail, l'emploi

- Son évolution,
- Ses caractéristiques locales à court et moyen terme,
- Les spécificités de l'emploi des personnes handicapées
- Les besoins en emploi



Besoins
en formation
des personnes
handicapées



La formation des demandeurs d'emploi handicapés et tout public

- L'évolution des entrées en formation tout public et handicapé,
- ses caractéristiques



Caractérisation du public handicapé

Est-il mobilisé sur un projet?

- Quelle part du public avec un projet ?
- Les projets des TH sont-ils réalistes compte tenu du handicap?
- Sont-ils adaptés au marché du travail?
- ...

Est-il expérimenté?

- Quelle part du public a une expérience valorisable?
- Quelle autre n'a pas d'expérience à valoriser?
- Ces expériences sont-elles conformes aux projets des personnes?
- Des expériences sont-elles transférables en cas de besoin de reconversion?...

Est-il qualifié?

- Quelle part/ importance du public ayant besoin d'un diplôme ou d'une qualification spécifique pour réaliser son projet?
- Les qualifications du public sont-elles reconnues sur le marché de l'emploi?
- Sont-elles conformes au projet de la personne?..

A-t-il des freins et/ou contraintes spécifiques?

- Le public a-t-il des freins de type:
- manques sur compétences clefs
 - longues durées d'inactivité
 - handicap spécifique du point de vue de l'insertion
 - problèmes de mobilité
 - difficultés sociales...
 - ...



Repérer les principaux freins à l'entrée en formation pour une personne handicapée

- Des pré-requis trop élevés pour entrer en formation qualifiante (niveau de formation, expériences, compétences spécifiques, etc.)
- Critères d'âge (formation accessible qu'aux jeunes, ou aux moins de 45 ans)
- Critères liés au handicap nécessitant des aménagements (temps partiel, aménagements techniques, humains, pédagogique, etc.)
- Un projet professionnel trop peu précis ou non adapté au marché du travail et/ou au handicap
- Des freins « sociaux » (ressources, logement, mobilité, situation familiale, ...) qui s'ajoutent aux problématiques de santé et de handicap
- Une insuffisance de place dans le droit commun
- Etc.



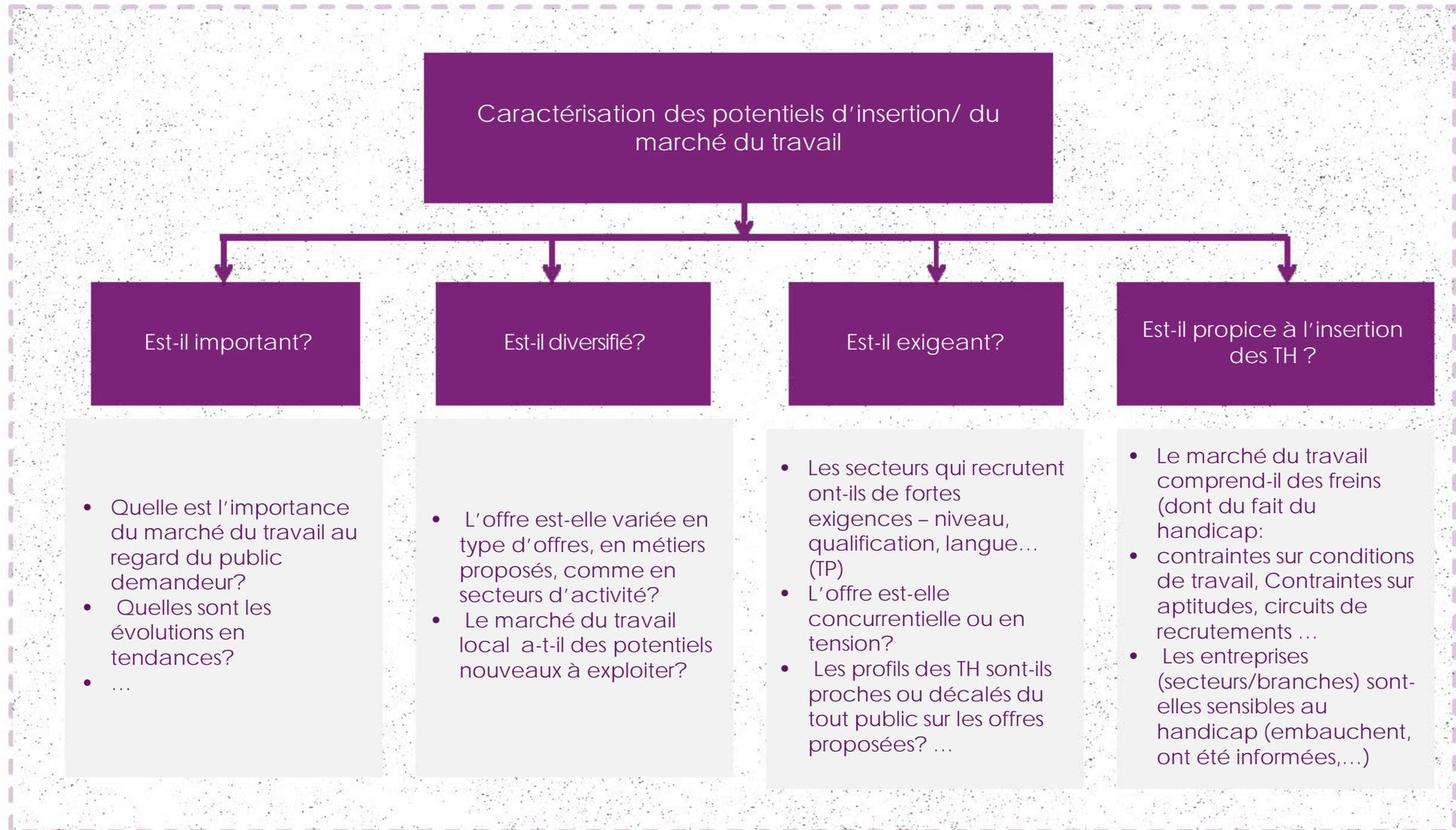
Identifier les raisons pour lesquelles une personne handicapée peut avoir besoin d'une formation

+++

Eloigne -
ment
par
rapport
à
l'emploi

- - -

Motif	Besoin en formation	Les réponses possibles
1- Manque des compétences de base pour accéder au marché du travail ou à la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Formations linguistique / bureautique / compétences clefs / permis de conduire - Actions préqualifiantes de mise à niveau pour accéder à une formation qualifiante 	<ul style="list-style-type: none"> - PIC EA - Prestations collectives type formations courtes/Inclu'Pro - Mesure (permis de conduire) - Prestations de droit commun (compétences clefs, permis de conduire Pôle emploi, acteurs locaux) - Formation de mise à niveau pré-qualifiante
2- Pas de projet professionnel en cohérence avec le marché du travail et le handicap	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation / dynamisation - Elaboration de projet - Découverte des métiers - Coaching 	Prestations collectives type formations courtes/ Inclu'Pro ou prestation de droit commun
3- Manque de confiance ou d'expériences pour accéder au marché du travail, malgré des qualifications et compétences mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation /dynamisation - Accompagnement à l'accès à l'emploi - Coaching - TRE 	Prestations collectives type formations courtes/ Inclu'Pro ou prestation de droit commun
4- Reconversion, reclassement professionnel	- Formation qualifiante, certifiante ou professionnalisante	<ul style="list-style-type: none"> - PIC EA - Droit commun (Région, Pole emploi, alternance)
5- Besoin d'acquérir une qualification ou une montée en compétences pour mettre en œuvre un projet réaliste	Formation qualifiante, certifiante ou professionnalisante	<ul style="list-style-type: none"> - PIC EA - Droit commun (Région, Pole emploi, alternance)
6- Besoin d'acquérir des compétences spécifiques demandées par les employeurs pour accéder à l'emploi	Formation technique, professionnalisante sur mesure	<ul style="list-style-type: none"> - PIC EA - Mesures individuelles (AFPR, POE)





Eligibilité des EA à l'offre d'intervention de l'AGEFIPH

Aides AGEFIPH complémentaires aux aides du PIC EA

Les aides & prestations de l'AGEFIPH

→ Les EA sont éligibles à toutes les aides de l'offre d'intervention de l'AGEFIPH (sous condition de justifier avec attestation sur l'honneur qu'aucune aide de l'Etat ne couvre les coûts qui justifient la sollicitation de l'aide ou de la prestation demandée) à l'exception de:

- L'aide à l'accueil et à l'intégration (de par son objet social, sa mission) mais cette aide est mobilisable par l'entreprise d'accueil dans le cadre d'une mise à disposition des salariés d'EA dans une entreprise "classique"
- L'aide au maintien dans l'emploi (de par son objet social, sa mission)

→ Toutes les aides sont mobilisables.



[Guide de l'offre de service et des aides financières et des dépliants de présentation](#)



[Vidéo de présentation générale de l'offre de services et des aides financières](#)



[Méthodia, l'offre de service et d'aides financière de l'Agefiph](#)



Le PIC EA est une occasion inédite pour les entreprises adaptées engagées dans les expérimentations (CDDT et EATT) de bénéficier d'un **programme d'aide au développement des compétences de leurs salariés éligibles en CDD tremplin ou en contrat de mission et hors contrats expérimentaux.**

Le PIC EA doit contribuer :

- à faciliter l'accès à des formations certifiantes ou professionnalisantes à terme, pour des publics souvent peu ou pas qualifiés,
- à l'émergence de nouveaux métiers, voire de nouvelles filières ;
- à valoriser les savoirs faire et l'accompagnement socio professionnel des EA auprès d'autres entreprises.

Le PIC EA, programme expérimental qui prendra fin le 31 décembre 2022, devrait permettre aux EA de **mieux connaître l'écosystème de la formation, notamment les OPCO, dans une logique de pérennisation.**

Nous espérons que ce programme accompagne un véritable saut quantitatif et qualitatif des parcours de formation proposés dans les entreprises adaptées. L'accès à l'emploi et le maintien en emploi des publics concernés en dépendent.

Ressources, bibliographie, webographie

Les métiers porteurs
en région

Des reconversions aux
transitions : un nouvel
âge des mobilités
professionnelles ?

Gestion prévisionnelle
des emploi et des
compétences, où en est
mon établissement ?

Numérique et
conditions de travail,
les enjeux d'une
transformation en
marche

TPE-PME : offre RH –
Ressources utiles :
Guides pratiques
réseau Anact-Aract

Les entreprises
adaptées : des alliées
économiques et
stratégiques.



[Site emploi Agefiph](#)

Ma relation en tant qu'entreprise avec mon OPCO

Quelle est la mission des OPCO ?



Assurer le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation

selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches professionnelles



Apporter un appui technique aux branches professionnelles

- Établir la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC)
- Déterminer les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation
 - Les accompagner dans leur mission de certification (construction des référentiels de certification qui décrivent précisément les capacités, compétences et savoirs exigés pour l'obtention de la certification visée)



Assurer un service de proximité

au bénéfice des très petites, petites et moyennes entreprises

- Améliorer l'information et l'accès des salariés de ces entreprises à la formation professionnelle
- Accompagner ces entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle, notamment au regard des mutations économiques et techniques de leur secteur d'activité.

Comment savoir de quel OPCO je relève ?



trouver-mon-opco.fr



OPCO	Champs concernés	Contact
Afdas	Opérateur de compétences dans le champ des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. Il regroupe également le périmètre des intermittents du spectacle et des artistes-auteurs.	<u>Carte des contacts région</u>
Atlas	Opérateur de compétences dans le champ des assurances, des services financiers et du conseil.	<u>Page de contact</u>
Ocapiat	Opérateur de compétences des entreprises et exploitations agricoles, des acteurs du territoire et des entreprises du secteur alimentaire (industries alimentaires, coopération agricole et familles associées et commerce agricole), des professionnels des activités maritimes.	<u>Carte des contacts région</u>
Uniformation	Opérateur de compétences dans le champ de la cohésion sociale : champ social, services aux personnes, insertion, sport, enseignement et formation	<u>Page de contact</u>
Constructys	Opérateur de compétences dans le champ des secteurs du bâtiment, des travaux publics, du négoce des matériaux de construction et de bois.	<u>Site internet</u>
L'Opcommerce	Le champ d'intervention professionnel de L'Opcommerce correspond aux champs conventionnels des branches du commerce.	<u>Carte des contacts région</u>
Akto	Opco des entreprises et des salariés des services à forte intensité de main d'œuvre	<u>Carte des contacts région</u>
Opco2i	Opérateur de compétences dans le champ des secteurs des industries chimiques, pharmaceutiques, papiers-carton, de la métallurgie.	<u>Page des contacts en région</u>
Opco Mobilités	Opérateur de compétences dans le champ des secteurs du transport routier, maritime, services de l'automobile.	<u>Page de contact</u>
Opco EP	L'opérateur de compétences des entreprises de proximité est un opérateur interbranches.	<u>Page de contact</u>
OPCO santé	Le champ d'intervention de l'Opco Santé regroupe les professions de la santé et médico-social.	<u>Carte des contacts région</u>



Liste des conseillers emploi formation AKTO Travail Temporaire

NOM EATT	Région	Lieu	Conseiller /Délégué (Formation)
BREIZH	Bretagne	Rennes / Brest / Lorient / St Briec	Blandine CAHAREL 06 99 46 82 76 blandine.caharel@akto.fr
APF France Handicap Interim	IDF	Paris 13ème	Geoffroy RAYNAUD 06 69 04 33 86 geoffroy.raynaud@akto.fr
FASTROAD TT KLIFF par Randstad	IDF	Seine St Denis (93)	Christelle KEIGNAERT GARCIA 07 60 16 37 44 christelle.keignaert@akto.fr (changement en avril)
LCMH INTERIM	IDF	Versaille (78)	Geoffroy RAYNAUD 06 69 04 33 86 geoffroy.raynaud@akto.fr
STS HANDI INTERIM	NA	Fontaine Le Comte (86)	Lydie MARES 07 62 09 25 84 Lydie.mares@akto.fr
FMS2I	NA	Saint Geours De Maremne (40)	Muriel DE AZEVEDO 06 19 65 68 80 muriel.de-azevedo@akto.fr
EATT PDL	PDL	Nantes / Angers	Willy DENEAU 07 61 88 33 03 willy.deneau@akto.fr
SITI ADAPT	PDL	La Roche Sur Yon	Willy DENEAU 07 61 88 33 03 willy.deneau@akto.fr
TOMA HANDICAP	AURA	Saint Etienne (42)	Laure VIRIEUX 06 29 38 52 07 laure.virieux@akto.fr
HANDISHARE HANDICAP	AURA	Limonest Lyon	Henriette MANOUKIAN 06 74 79 73 31 henriette.manoukian@akto.fr
EUREKA HANDICAP	PACA	Marseille (13)	Dominique SAUTECOEUR 06 75 19 32 83 dominique.sautecoeur@akto.fr
RECRUTHEA	PACA	Marseille (16)	Dominique SAUTECOEUR 06 75 19 32 83 dominique.sautecoeur@akto.fr
MATTEA	GRAND EST	Vienne Le Château (51)	Charline COUTURIER-BAILLE 06 98 98 84 61 charline.couturier-baille@akto.fr

Contactez l'Agefiph

Besoin d'informations sur le montage de votre dossier

→ vous pouvez solliciter la délégation régionale Agefiph



Besoin d'informations sur le suivi de votre dossier

→ Votre dossier a été élaboré sur les **anciens formulaires** : vous pouvez nous envoyer un mail à :
pic-formation-ea@agefiph.asso.fr
(pensez à nous indiquer votre numéro de dossier)



→ Votre dossier a été déposé sur l'outil démarches simplifiées : vous pouvez utiliser la messagerie mise à votre disposition.



0 800 11 10 09 Service & appel gratuits

de 9h30 à 12h00 et de 14h à 16h00